

## Crochet à linguet à chape



### DESCRIPTION DU PRODUIT

Crochet à chape Grade 80 avec linguet de sécurité  
 Réf : URHC  
 Ø chaîne de 6 à 32 mm  
 Charge maximale utile (CMU) de 1,120 à 31,5 tonnes  
 Coefficient de sécurité : 4  
 Norme : conformité européenne 'CE' EN 1677-2  
 Garantie 1 an

### USAGE DU PRODUIT

Pour les opérations de levage et de traction verticale et horizontale.

**Accessoire de composition d'élingue chaîne et câble pour manutentionner une charge.**

### CHOIX DU PRODUIT

Pour choisir son crochet, **vérifier la CMU** de l'élément à manutentionner et veiller à respecter la même CMU pour les autres composants de l'élingue.



### DETAILS TECHNIQUES

Ø Chaîne (mm)	C.M.U (tonnes)	A (mm)	B (mm)	C (mm)	Ouverture O (mm)	Conditionnement	Poids /100 pcs (kg)
6	1,120	112	20	8	26	50	32
7	2,000	130	25	9,5	29	30	48
10	3,150	158	31	13	39	20	95
13	5,000	198	43	16,5	47	10	180
16	8,000	237	54	21,5	55	6	340
20	12,50	278	58	24	61	2	600
22	15,00	320	62	27	72	2	1 040
26	21,20	389	75	30	101	1	1 450
32	31,50	480	88	35	124	1	2 700

### UTILISATION DU PRODUIT

#### Avant chaque utilisation :

- Examiner l'état du matériel
- Vérifier la présence du marquage de conformité 'CE' sur le côté du crochet

**Conseils d'utilisation et règles de sécurité à observer :**

- Contrôler l'absence de criques ou autres traces d'usure
- Ne pas effectuer de réparation ou de transformation de votre propre initiative
- Respecter la charge indiquée
- Délimiter une zone de sécurité autour de la charge à manutentionner
- Respecter une température d'utilisation entre -20°C et +100°C
- Ne pas utiliser dans des bains de décapage ou d'acide, ni soumettre les crochets à des traitements thermiques
- Ne jamais laisser la charge en l'air sans surveillance, ni se placer dessous
- Vérifier l'absence d'obstacles à la levée de la charge
- Remplacer les crochets quand les marques sont devenues illisibles
- Contrôler les crochets quotidiennement avec un contrôle visuel pour s'assurer de sa non déformation ou d'usure
- Faire contrôler tous les ans minimum les crochets et tous les accessoires de levage par une société ou une personne compétente (plus souvent si nécessaire selon l'importance et la fréquence d'utilisation)